[illegible] tomber un [illegible]

Citoyens,

Au nom de l'épouvantable catastrophe qui [illegible] la vie à 1[illegible] travailleurs, centaine [illegible] mineurs de Courrières en jette le deuil et la désolation dans [illegible] pays, les mineurs en montrent [illegible] leurs. Malgré les efforts des gens intéressés à [illegible] la discorde parmi les ouvriers, l'ordre n'avait pas été troublé.

Mais, [illegible] la misère, la violence n'aboutissent [illegible], l'indignation éclate contre nous tous [illegible] Ce n'est pas [illegible] que nous voudrait faire retomber la responsabilité sur le Parti républicain.

Et bien! citoyens, il importe d'éclairer l'opinion publique sur la signature et la portée des scènes déplorables dont un pays de paix minier a été le théâtre et nous comptons sur vous pour créer bien haut la vérité!

Il est de notoriété publique dans le bassin houiller et il fait que tout le monde sache qu'à [illegible] et à Lièvin — comme dans le Nord — les [illegible] ont été [illegible] par des mineurs étrangers à la mine coudoyés par la Réaction.

Il faut que chacun sache que l'immension [illegible] ne saurait être [illegible] à l'insolite et que la plupart des grévistes déplorent, blâment et réprouvent de pareils actes faits pour les discréditer et qu'ils savent n'être qu'une odieuse manœuvre de la réaction sur [illegible]?

Oui, citoyens, voilà la vérité! et nous comptons sur vous pour la proclamer, comme nous comptons sur vous pour réduire à néant tout le système de mensonge édifié par nos adversaires.

Dans les circonscriptions d'Arras, le candidat de l'Union des Républicains, M. Mill, est en butte aux attaques incessantes du parti clérical! les journaux et les placards qui, par les soins de politiciens incommodes, sont répandus à profusion, en sont qu'un tissu d'insanités et de mensonges.

Ils prennent pour le prétexte de rétorter les tracts et les proclamations que les protesteurs de M. Rose prodiguent à notre candidat. Le bon sens du électeur en sera raison : il en retirera à considérer de bassesses injustes comme des arguments et doit se lire que désorientéer davantage à ses yeux ceux qui, se prétendant les serviteurs et les disciples d'un dieu de vérité, de justice et de bonté, se complaisent dans l'hideuse et n'ont pour armes que le mensonge, l'insulte et la calomnie.

En restant sur le terrain des principes, vous trouvez pas de peine à démontrer qu'entre notre candidat M. Mill, républicain droit, loyal et sincère, absolu et président par tous les groupes et tous les élus républicains de la circonscription, et M. Rose, candidat de la Croix, girouette politique, que recommandant de tous les partis et mécontent à tous les réactionnaires, tous les élus et tous les groupes républicains et soutenu et patronné par toutes les organisations hostiles à la République, aucun républicain — aussi modéré soit-il — ne saurait douter.

Vous ne saurez jamais comprendre d'ailleurs que :

Voter pour M. Rose c'est voter pour le caudillat du parti de l'équivoque, de la duplicité et du mensonge...

C'est non seulement vouloir arrêter l'essor de l'Progrès social et entraver l'émancipation intellectuelle et morale de l'humanité, c'est encore travailler en arrière... C'est vouloir le triomphe de la domination cléricale que nous abhorrons et qu'il ne faut pas confondre avec la religion que nous respectons comme nous respectons toutes les croyances et toutes les convictions sincères.

Voter pour M. Mill, au contraire, c'est vouloir toujours plus de bien-être pour les travailleurs, toujours plus de bonheur et de liberté pour tous. C'est travailler à l'œuvre d'émancipation sociale chère à tout républicain. C'est affirmer la volonté de marcher sans cesse, sagement mais sûrement, vers plus de vérité, de justice et de raison. C'est enfin combattre toutes les oppressions et vouloir toutes les libertés!

Voilà pourquoi, citoyens, nous vous demandons de faire une propagande active auprès des indécis et des égarés en faveur de citoyen Mill, sur le nom duquel tous les républicains doivent faire bloc pour arracher la coalition clérico-réactionnaire, le 2 mai prochain.

Vive la République!

Vive l'Union républicaine, démocratique et sociale!

Le Comité exécutif.

LA RÉGION

Grave accident d'automobile

A BOUDVES

Plusieurs blessés dont un grièvement

Une automobile portant M. D'Hellouin, agent de change à Lille, sa femme et plusieurs personnes, se rendait à Linselles, lorsque, en contournant le fort de Boudves, la voiture heurtant le bordure du trottoir, fut renversée.

Des témoins s'empressèrent autour des voyageurs. M. D'Hellouin avait l'épaule démise; Mme D'hellouin avait un bras cassé et plusieurs côtes enfoncées, son état est grave. Les autres personnes n'ont reçu que des contusions sans gravité. Les époux D'Hellouin ont été reconduits à Lille après les soins nécessaires.

Un enfant tué sous un cheval

A POIX-DU-NORD

Le petit Jovenieux Joseph, âgé de dix huit mois, demeurant chez ses parents, jouait dans la rue, lorsque vint à passer une voiture qui allait à une allure modérée.

L'enfant qui courait ayant glissé, tomba sous les pieds du cheval. Le pauvre petit fut atteint si malheureusement qu'on le retrouva mort.

L'enquête a établi que la fatalité était seule cause de ce terrible accident.

Dernière Heure

Une lettre de M. Clémenceau

AU "FIGARO"

A propos des funérailles du lieutenant Lautour

Paris, 30 avril.

M. Clémenceau adresse la lettre suivante au directeur du *Figaro* :

Monsieur Calmette, directeur du *Figaro*, 26, rue Drouot.

Monsieur,

Je ne puis davantage vous permettre d'insinuer que j'ai manqué de respect à mon mort.

J'étais allé rendre hommage au Lieutenant Lautour en visitant les blessés. Si j'ai dû suivre mon travail et contenir de voyage, c'est que je tenais à vous voir de Paris pour assister à des funérailles, tendis que M. le Ministre de la guerre n'était déjà plus tout après.

Je ne m'amuserai pas à discuter l'angle d'incidence de mon chapeau si l'expression de mon visage. Il fait très magnifiquement à court de soit que et en cent [illegible] profondément dans son pour [illegible] à de bel argument.

Tout cela, pour que, grâce au stéréotype de [illegible] de tous grades, comme de son [illegible], nous avons pu éviter l'opinion qui était dans vos yeux.

Je vous bien vous, Monsieur, qui n'avez pas [illegible] directement en [illegible] en [illegible] à commenter la manœuvre [illegible] pour lire, en retour, dans M. d'hérétome [illegible] *Figaro*.

[illegible] qui avait pour le lieutenant-colonel [illegible] que [illegible] de qui est tombé le lieutenant [illegible] après son [illegible] de l'héroïsme [illegible] de la rétro. Bien à [illegible]

[illegible] est resté au moment de son départ l'intention formelle de faire usage de ses armes. Il préfère certainement sans un sourire à cette [illegible] l'effort des [illegible].

Sur chaque fin est tout dévoué mot : Il me plaît de leur rendre ce témoignage, et j'ai recommandé le lieutenant-colonel Schwartz pour le croix d'officier et pour l'inscription au tableau d'avancement.

Vous pouvez découvrir ainsi, Monsieur, que les officiers dont j'ai l'honneur de serrer la main et moi-même, sous ce pseudonyme pas du tout comme vous en cette grave matière, j'en suis bien heureux

Veuillez agréer mes sentiments distingués.

B. CLÉMENCEAU.

Accident de chemin de Fer

PRÈS DE PARIS

Asnières (près Paris), 30 avril.

Un train de marchandises a tamponné lundi soir, à 8 h. 30 à la gare un train du voyageurs venant de Cherbourg.

Un voyageur a été tué. Il y a eu 8 blessés.

L'INCIDENT DE TABAH

Paris, 30 avril.

Dans les milieux diplomatiques français, on déclare que l'incident de Tabah est terminé d'une façon tout à fait pacifique par la capitulation de la Turquie, que l'Angleterre en poursuit énergiquement la solution pour qu'il soit bien démontré à la Sublime-Porte que si l'Allemagne lui prodigue les marques d'une amitié platonique, elle ne va pas jusqu'à prêter un concours effectif dans le cas de conflit avec une puissance européenne.

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 30 avril.

Fonds d'Etat. — Bruxelles 1899 2 1/2 0/0, à primes, 113... /.. — Bruxelles 1901 2 1/2 0/0 à primes, 109.75 /.. — Bruxelles-Maritime 1897 3 0/0 à primes 98,37 1/2

Obligations. — Anvers 1887 2 1/2 0/0 107,50 /.. — Anvers 1903 2 0/0 104,25 /..

Charbonnages. — Anderlues 860,.. — Berwaert 625,.. — Bois-d'Avroy 270,.. — Bonne-Espérance 1890,.. — Charbonnages Belges 655,50 — Chevalières 1892,50 — Courcelles-Nord 2145,.. — Concorde 2250,.. — Couchet du Flénu 400,.. — Espérance et Bonne-Fortune 960,.. — Gouffre 1740,.. — Grand-Bouillon 1400,.. — Grande Machine à Feu de Dour 3450,.. — Horloz 2700,.. — Houillères Unies du Bassin de Charleroi 262,.. — Marcinelle 680,.. — Mariemont 2030,.. — Noël-Sart-Culpart à Ougrée 3175,50 — Nord Charleroi 1er 2 Prêts 1er 250 25,5.. — Réunis de Charleroi 1790,.. — Secrès-Madame 5400,.. — Trieu Kaisin 940,50

Industries diverses. — Produits Chimiques de Droogenbosch 1972,50 — Soie Artificielle de l'Industrialisation privilégiée (1/0) 240,.. — Soie Artificielle de Tubize (action ordinaire 1/10) 125,..

Actéries. — Baume (Forges et Laminoirs) de Jet 25 — Marcinelle et Couillet 235,.. — Sambre-et-Moselle (action privilégiée) 700,50 — Sambre-et-Moselle (action ordinaire) 312,.. — Sarrebruck (Forges de) 9600,..

Zinc. — Asterienne des Mines 5800,..

ROUBAIX

Les cartes électorales. — Les 2, 4 et 5 mai, de 9 heures du matin à 9 heures du soir, et le dimanche 6 mai, de 8 heures du matin à 9 heures du soir, le bureau des élections remettra aux intéressés mêmes, sur la production d'une pièce d'identité, livret de mariage, acte de naissance, ancienne carte d'électeur, etc., les cartes non distribuées à domicile par le personnel de la police.

— Le tableau de rectifications à la liste électorale, dressé conformément à l'article 8 du décret réglementaire du 2 février 1852, est déposé au Secrétariat de la Mairie (bureau des élections, rue Nouvelle, 3, au 3e étage), où ils peuvent en prendre connaissance.

Suites tragiques d'un commencement d'incendie. — Samedi matin, un commencement d'incendie, rapidement éteint, s'est déclaré dans une buttenne de la filature de M. Eugène Motte, rue d'Alger.

Epouvanté, l'ouvrier tisseur, M. Joseph Coutiaix, âgé de 53 ans, demeurant rue de Bitsch, 6, tombe frappé d'une attaque d'apoplexie.

Transporté chez lui, le malheureux, malgré tous les soins qui lui furent prodigués, ne reprit pas connaissance et expira dimanche soir.

Attaque nocturne. — Vuilkindt Henri, âgé de 36 ans, frondeur, demeurant rue Turgot, impasse Duforest, a déclaré à M. Prudhomme, commissaire de police du 4e arrondissement, que dans la nuit du dimanche à lundi il avait été attaqué et rond de coups, en passant rue de Flandre, par six individus inconnus sortant de bel Rugelier, rue Daubenton.

Une rixe. — Lundi, vers 11 heures du matin, une rixe s'éclata à l'estaminet Centrenberghe Edouard, âgé de 65 ans, rue de Cartigny, 123. Des coups de couteau, de tisonnier et de manche à balai ont été échangés, mais sans causer de blessures sérieuses.

Les nommés J.-B. Lemas, manœuvre, demeurant rue du Cartigny, cour Duchelolet, et Hennebaut Cyrille, 20 ans, manœuvre, sans domicile fixe, désignés comme promoteurs, ont été arrêtés.

Le principal inculpé, Lemas J.-B., devait se marier avec une jeune fille amie de la famille Centrenberghe qui, au dernier moment, s'est-il dire samedi matin, refuse de l'accompagner à la Mairie, lui trouvant un caractère trop brutal.

Furieux de ce refus, Lemas fit la noce avec deux de son amie et elle, samedi soir, briser les vitres des fenêtres de la demeure de sa fiancée.

Dimanche, il mène grand tapage dans le quartier, et lundi matin il entre au cabaret Centrenberghe, dans le but de y faire son affaire à son débiteur. Ce dernier, aidé de quelques clients, sepaise non sans peine le perturbateur qui, en contre de la rixe, porte à M. Centrenberghe un coup de couteau occasionnant au côté droit de la tête une blessure longue de plus de quinze centimètres. Deux jeunes gens ont été également blessés au mains, mais pas gravement.

Les accidents de la rue. — Dimanche, vers 11 heures du soir, M. Arthur Petit, 14 ans, rue Cavier, 50, qui traversait la rue de la Gare, en face de la rue des Champs, a été heurté par un car électrique 202, allant vers la gare. M. Petit, blessé au main, à la figure et à la jambe gauche, fut passé à la pharmacie Derrée, rue de Chemin-de-Fer, puis reconduit chez lui. Son état n'est pas grave.

— M. Alfred Delfour, demeurant rue et impasse Turgot, quatre brasseur à l'Union, qui d'Ascura, a'est tombé le main gauche en retirant une roudelle dans un cave. Quinze jours de repos.

Les accidents d'autres. — M. François Dathoit, 48 ans, demeurant rue Monge, cour Delphanque 20, fleur de rotordeur chez M. D. Wibaux Florin, s'est tait une plaie contuse de la cuisse gauche en tombant de son métier. Quinze jours de repos.

— M. Eugène Hrillier, 14 ans, demeurant rue Victor-Hugo 3, manœuvre chez M. Peel Dhelbiette, s'est blessé au pouce droit en manœuvre la main gauche. Quinze jours de repos.

PRINCESSE MAKOKO [illegible]

Avis aux parents. — La date des communions est fixée ; n'est aux Galeries Lilloises qu'il faut s'adresser pour acheter tout ce qui concerne communiant et communiantes et avoir un *prime gratuite* une chromalbum du communiant et une photo-groupe des invités. 34018

Etat-Civil

Naissances. — Berthe Haroux, rue des Longues Haies, cour Degeud, 7 — Colette Motte, rue Damremie, 38 — Renée Vincent, Grande-Rue, 128 — Emile Desfrosses, rue Desrousseaux, 1 — Jeanne Cachoux, rue Descartes, 76 — Marguerite Florin, rue d'Ursu, 20 — Henri Prouvé, rue Blanchemaille — Jeanne Demester, rue Blanchemaille — Robert Ledoux, rue Blanchemaille — Marcel et Lucienne Vandeobrouckx, boulevard de Cambrai — Simonne Quique, rue de Bouvines, 31 — Léon Debreydeire, rue Philibert-Delormez, 27.

Décès. — Eugénie Leclercq, 78 ans, ménagère, rue de Tilleul, impasse Ingouville, 53 — Germain Vercavel, 16 ans, courtier, rue Notre-Dame-des-Victoires, cour Dewez, 2 — Edouard Jonneau, 67 ans, débrouteur, rue Jean-Bart, cour Vennesée, 4 — Désiré Remmaert, 50 ans, négociant en laines, Grande-Place, 29 — Jean Bulliaux, 60 ans, sans profession, rue Barbieux — Albert Lepoutre, 3 ans, rue des Fileteurs, 90 — Albert Uytterhoeve, 9 mois, rue de Lille, 148 — Louis Longepée, 28 ans, terrassier, quai Sartel — Louis Dremet, 68 ans, fileur, rue Blanchemaille — Zoé Fays, 1 an, rue Blanchemaille — Henri Noël, 17 jours, rue Pau-Bert, 3 — Joseph Lepiet, 27 ans, tricur, rue Gaivest 31.

Mariages. — Entre : Adolphe Adolphe, décorateur, rue Solférino 46 et Amélie Rembert, doublure, rue Solférino — Charles Pouillier, chimiste, rue de Mouvaux, 31 et Marie Vincent, jardinière, rue de Gênes, 1 — Paul Fovez, apprêteur, rue Pierre, 61 et Jeanne Masson, polisseuse, rue de Croix, cour Castel 1 — Henri Quesnoy, tisserand, rue du Fort, 98 et Pétronie Jean-Baptiste, ménagère rue du Fort, 73 — Albert Toutelin, coiffeur, rue Alfred-Motte, 12 et Juliette Allard, étirageuse, rue Balance, 118 — Emile Vandaele, tisserand, rue Fontenoy, 109 et Céline Bayart, ménagère, rue Marquisat, 24 — Jean Vancauwenberge, ambulant, rue de la Barbe-d'Or, 43 et Marie Dominez, soigneuse, rue de la Barbe-d'Or, cité St-Marcel, 19 — Georges Stutun, serrurier, r. Pierre-de-Roubaix, 319 et Julie Copejans, blanchisseuse, rue de Lannoy, 3 — Julien Carlier, journalier, rue de la Guingoette, 66 et Marie Balcaen, soigneuse, rue de la Guingoette.

TOURCOING

MENTALITÉ CLÉRICALE

Dans un long article particulièrement fielleux et dans le caractéristique est qu'il respire une chaleur de conviction plutôt froide, le journal de M. Reboux s'est employé cette semaine à commenter et critiquer l'attitude politique de M. Droc à la Chambre.

Nos lecteurs nous en voudraient sérieusement de leur servir en sellet un plat parfaitement indigeste. Ils nous savent gré pourtant de leur offrir simplement le morceau final ; les ouvriers qui ont lu le leur cœur, soit comme simples travailleurs soit comme simples consommateurs, en feront surtout leur profit. Voici... l'inoble :

Le *Journal de Roubaix* reproche à M. Droc d'avoir dit à la réunion de dimanche dernier : « Il n'est pas possible qu'on exquisite des officiers qui invoquent des cas de conscience pour se dispenser d'obéir et qu'on condamne des simples soldats qui refuseront de marcher en temps de grève. »

Et ce bon journal conclue de cette déclaration :

« Le disfranchise est spécieux. Ces officiers qui invoquent des cas de conscience, ce sont des catholiques. A l'épreuve, il sera facile d'en épurer l'armée. Voilà le commentaire qui s'impose. Ces officiers qui méconnaissent leur devoir, ce sont des partisans du chambardement prétorien. Qu'on leur pardonne, ils peuvent être un précieux appoint un soir de coup d'Etat. »

Mais, bien que nous serions plus que notre confrère dans la nuit juste, il ne nous plaît pas de nous en tenir à ce parallèle.

Nous regrettons simplement que le journal de M. Reboux n'ait pas davantage allumé sa veilleuse. Car n'est l'insinuant un jamais de parler clair, surtout en ce qui touche l'armée que nous respectons et vénérons en bons Français.

Avec tous ceux qui se sont donné la peine de comparer les sévérités excessives et les indulgences scandaleuses des Conseils de guerre, selon qu'il s'agissait de la rude capote ou du dolman chamarré d'or, nous réclamons l'égalité des simples soldats et des généraux dans la discipline et devant la justice.

Il n'y a pas deux disciplines, mais un seule discipline. Pour avoir le droit d'approuver ces jeunes recrues qu'elle est la force principale des armées, nos officiers se doivent de prêcher d'exemple et de ne jamais l'enfreindre.

Là est toute la question. Si les jurons du réaction ne la comprennent pas ainsi, s'ils estiment sans cesse le dire ostensiblement que le rigueur des juges doit varier selon l'importance du galon, nous sommes en droit de reprendre la conclusion du *Journal de Roubaix*, d'y apporter une variante de deux syllabes et de répéter : « Tout « clérical », quel qu'il soit, a une conception étroite de la liberté et de la justice.

S'il ne les admet que selon son programme.

Il le mesure à son aune qui est essentiellement restreinte. »

Du vent!

M. Lenoir, candidat des **blancs**, a tait publier sa profession de foi par les feuilles de la sainte coalition clérico-réactionnaire, jésuitique.

Elle renferme sécrétant quelque chose : du vent !

C'est ce que tous les électeurs ne sont pas un pelon de constater, tendis qu'ils chantent en chœur, à l'Inster de Marguerite, dans Faust :

« *Je voudrais bien savoir quel était ce jeune* [homme »

Si c'est un grand bâbleur, si s'il a une bonne... [pomme!]

Les tableaux de rectification aux listes électorales. — M. le Maire de Tourcoing a l'honneur d'informer les électeurs que les tableaux d'addition et de retranchement aux listes électorales prescrits par la loi ont été arrêtés et affichés à la porte des 12 bureaux de vote désignés pour les élections législatives du 6 mai.

La navigation sur le canal. — Par arrêté de M. le Préfet du Nord, la navigation sera interdite à partir du 5 mai, du point terminus du canal à 60 mètres en amont de pont hydraulique construit face à l'entrée de l'Exposition.

Ossements humains. — Lorsque l'on construisit la sacristie de l'église Saint Christophe, on se souvient que des quantités considérables d'ossements humains furent mis à jour. Un ancien cimetière entourait jadis l'église et l'on était tombé sur un charnier.

Les travaux entrepris, pour la création d'un square en édification de deux kiosques ont amené la découverte d'ossements épars, dont cinq crânes, lesquels n'étaient pas à une profondeur très grande : 40 à 70 centimètres.

Ces ossements ont été recueillis décemment et seront portés au cimetière.

XXXIIme Fête fédérale de Gymnastique. — *Souscription publique.* — 3e Liste. — Report 9.500 fr. — MM. A. Bonte (Député du Nord) 100 fr. — Les Conseillers municipaux de Tourcoing, 151 fr. — Jean Simonin (Lainier), 500 fr. — Georges Lefebvre, 100 fr. — Denis Gran, 100 fr. — Cercle des Officiers, 100 fr. — Banque de France, 100 fr. — Société Générale, 100 fr. — H. Devilder et Cie, 100 fr — Crédit du Nord, 100 fr. — Comptoir National d'Escompte de Paris, 100 fr. — Auneyme, 100 fr. — Julez Ritaine, 50 fr. — L. Frecon, 50 fr. — A. Dugard fils, 50 fr. — Irénée Fouaré, 50 fr. — A. Debeaul, 50 fr. — Emile Dhellalin, 50 fr. — Benjamin Dietrichsen, 50 fr. — Wattenez frères, 50 fr. — Les Administrateurs de la Caisse d'Epargne (Bureau auxiliaire du Blanc-Seau), 60 fr. — Nord-Touriste (Section Tourquennoise), 50 fr. — Georges Lombard, 50 fr.

MM. A. Lasarre 50 fr. — A. Ogez 50 fr. — Léon Tharin 50 fr. — Gaston Calaisse 50 fr. — Anonyme 50 fr. — E. Coriou 50 fr. — E. Marchal 50 fr. — A. Delbecque 50 fr. — Mme veuve Rummens 50 fr. — MM. Alfred Deal 50 fr. — E. Deschamps 50 fr. — Louis Francin 30 fr. — Emile Dutrieu 25 fr. C. Nos et Cie 25 — Cyrille Desbonvrie 25 fr. — F. Deburgrave 25 fr. — Maurice Dubem 25 fr. — L. Benaist 25 fr. — Edmund Gunther 25 fr. — Aimable Lherd 25 fr. — E. Lemaire-Legrand 25 fr. — Comptoir régional de change du Nord 20 fr. — Louis Dalruo 20 fr. — Chambre syndicale des entrepreneurs (plombiers-zingueurs) 20 fr.

MM. Masure-Deltour, fils 20 fr. — Armand Gusey 20 fr. — Louis Bodvin 20 fr. — P. Collard, 20 fr. — F. Portet 20 fr. — E. Bulté 20 fr. — Emile Lebleux 20 fr. — Delaunoy, 20 fr. — G. Duquesnel 20 fr. — Service sédentaire des Douanes 20 fr. — Société ouvrière « Le Mass des Travailleurs » 20 fr. — Ch. Lequenne 20 fr. — Louis Hunoré 20 fr. — E. Lacquemant 20 fr. — Henri Détailleur 20 fr. — Veuve Pungot 10 fr. — Léon Vas Pachterbeke 10 fr. — Louis Goguenheim 10 fr. — S. Sagehumme fils 10 fr. — Pierre Delaunoy 10 fr. — Victor frères 10 fr. — Veuve verbekar-Delrance 10 fr. — Albert Dubosage 10 fr. — Tullius-Vareuse 10 fr. — E. Spainewyn 10 fr. — Deschrog 10 fr. — Playsant-Lefebvre 10 fr. — Penet Vareuse 10 fr. — Anonyme 10 fr. — Chebrier-Bos 10 fr. — Frédéric Trevis 10 fr. — Total : 12.746 fr.

Etat-Civil

Naissances. — Ladrus Georges, rue du Bassée, 14 — Delescoy Victor, rue St-Pierre, 22.

Décès. — Desplechin Désiré, 1 an, rue de Dobomy, 106 — Dervaux Ernest, 22 ans, rue de la Croix-Blanche, 160 — Equinet Louise, 74 ans, rue d'Hayre, 3 — Robert Pierre, 1 an, rue de Wasquehal, 41 — Florin Madeleine, 3 ans, rue Nationale, 123.

AUTOUR DE LILLE

NEUVILLE-EN-FERRAIN. — L'avant-dernière nuit, des malfaiteurs se sont introduits dans la ferme de M. Pierre Dhaliniu, hameau du Dermont, et ont emporté de lit qui se trouvait dans la grange pour une valeur de 50 fr., ainsi que 4 jambons qui se trouvaient dans le lumoir.

ARMENTIÈRES. — Les agents de service dans le quartier de l'asile ont arrêté, pour attentats aux mœurs commis sur la jeune Céline M..., âgée de 13 ans 1/2, le nommé Arthur M..., demeurant à Houplines.

— Procès-verbal pour nuisance publique a le pudeur a été dressé aux nommés Henri C... et Clémence P...

— Le nommé Henri Gatiot, portefaix, a été conduit à Lille pour outrages et violences à M. Carlos Desdrin, garde champêtre.

Sports et Jeux

CYCLISME

Vélodrome Hubertien

Victoire de Vandenborn

Le pluie, cette empêcheuse de rouler en rond, est venue troubler la réunion de Vélodrome roubaisien.

Après une superbe matinée, le temps est devenu pluvieux et menaçant vers 5 heures, aussitôt après la 1e manche du match Kramer, Vandenborn, Priol et Marcelli, la pluie a tombé à torrents, produisant un sauve-qui-peut général.

Enfin, à cinq heures, en présence de la pluie qui ne cesse de tomber, la direction se décide à reporter la suite du programme à mardi, à 2 heures. Les tickets délivrés aujourd'hui resteront valables pour cette date.

Au point de vue sportif, succès énorme. Vandenborn a brillamment confirmé ses dernières victoires sur Kramer.

Résultats :

Amateurs U. V. F. 1000 mètres. — 1er Doutremépuich, 2e Pollet, 3e Caby. Temps 2.10 D. T. 28.

Match Kramer, Vandenborn, Priol et Marcelli. — 1re manche : 1000 m. : 1er Vandenborn, 2e Kramer à un quart de roue, 3e Priol à 4 longueurs, de Marcelli à une roue. Temps 1.30. D. T. 29 s.

2e manche, 1000 m. : Vandenborn gagne cette manche avec 4 longueurs sur Kramer, 3e Marcelli à une longueur, 4e Priol. Temps 1.48 4/5. D. T. 32 1/5.

Une belle ovation est faite au coureur belge.

International Scratch 1000.

Les séries sont gagnées par Deerlinger, Carpentier, Legrand, Massoud, Carrapezi et Lepoutre.

Repêchage. — 1re série : 1. Astory ; 2e série : Sanson. A partir de ce moment, la pluie tombe et il est impossible de continuer cette intéressante réunion.

Programme de demain :

Repêchage. — Demi-finale internationale ; Course de primes et course de motocyclettes.

Au Parc des Princes

Réunion très intéressante dimanche, au Parc des Princes : Darragon s'est attribué la course de l'heure et Priol est sorti vainqueur du match franco-belge.

Voici du reste les résultats des diverses épreuves :

Course de l'heure. — 12 km, 6 km, 30 km, 1er Darragon (38 km 500).

Demi-heure : 1er, Darragon (38 km 500).

40 km, 50 km, 60 km, 70 km : 1er Darragon.

Heure : 1er, Darragon (38 km 500) ; 2e, Lagrost (2 600 m.) 3e, Mattiny ; 4e, Coulaud ; 5e, Meyer.

Match franco-belge. — Première manche : 1er Priol ; 2e, Van den Born, 1 longueur.

Deuxième manche : 1er, Priol ; 2e, Van den Born (en dernier fait relève).

Mille (Handicap). — 1er, Martin ; 2e, Rosquet ; 3e, Rivière.

Primes (finale) 1er, Seigneur ; 2e, Gorse, 3e, Gregor.

LES JEUX OLYMPIQUES

Continuation des épreuves

1re Course à pied. — *100 mètres plat.* — Finale : 1. Hedz (Américain), 2. Moulton (Américain).

400 mètres plat. — Sont qualifiés pour le 2 nale : Hillmann, Pilgrim, Barder, Bacon et Moulton (Américains), Helswell et Anderson (Anglais), Bellu du Coisse (Français).

1.500 mètres plat. — Sont qualifiés pour la finale : Mighbody, Sullivan, Cohn (Américains), Crabbe et Mac Gough (Anglais), Wolstrom (Suédois).

2. *Saut en longueur.* — 1. Prinstein (Américain), 7 m. 20 ; 2. O'Connor (Anglais).

3. *Lancement du poids.* — 1. Sheridan (Américain), 10 m. 82 ; 2. David (Hongrois).

4. *Haltères.* — Une main : 1. Steinbach (Autrichien), 76 d. 850 ; 2. Camiotti (Italien).

5. *Lancement de la pierre.* — 1. Georgantas (Grec), 19 m. 94 ; 2. Sheridan (Américain), 19 m. 03 ; 3° Dorizas (Grec), 18 m. 96.

6. *Lutte.* — *Poids moyens* : 1. Welchmann (Russe) ; 2. Laudmayer (Autrichien).

Poids lourds. — 1. Jensen (Danois) ; 2. Beser (Autrichien) ; 3. Dubois (Belge).

Pentathlon. — 1. Mellander (Suédois) ; 2. Madsen (Hongrois) ; 3. Lanning (Suédois).

6. *Natation : Concours de plongeons.* — 1. Weis (Allemand), 2. Hoffmann (Allemand).

Courses par équipes de quatre nageurs : 1. Equipe hongroise. 2. Equipe allemande.

400 mètres : 1. Otto Lobeff (Autriche), 2. Taylor (Anglais).

2. *Tandis : Double mixte* — 1. M. et Mme Decugis (Français).

10. *Escrime : Epée* — 1. Capitaine de la Falaise (Français), 2. Dillon Kerneagh (Français).

11e. *Sabre.* — 1. Georgiades (Grec), 2. Cesimir (Allemand), 3. Casarosa (Italien), 4. de La Falaise (Français).

12e. *Aviron.* — *Canot au rameur* : 1. Delapiane (Français).

Deux rameurs, 1000 mètres : 1. Buscaniero-Vecles (Italiens), 2. Barrios frères (Italiens), 3° Dalapiane-Daparts (Français).

Deux rameurs, 1000 mètres : 1. Beccaloro (Vantes), 2 S. N. Gand (Belgique), 3 S. N. Bayonne (France).

Huit au huit, 1000 mètres : 1. Meyer (Suisse), 2. Stehell (Suisse).

Tir au fusil libre à 300 mètres (match par nation) : 1° équipe suisse ; 2° équipe norvégienne ; 3° équipe française.

Tir au pistolet, Skowron, Norvégien, est champion du monde. Il est également proclamé champion du monde pour le tir debout.

Stehell, Suisse, est champion de monde pour le tir à genoux.

BILLARD

Association Sportiva Lilloise. (Challenge Emile Anthéme)

Les membres de l'A. S. L. classés dans cette épreuve, sont prié de se trouver à Jeugeoux, mardi soir 1er mai, à 9 heures, rue Gosselin, 17, rue Jacquemars-Giélée, pour continuation des matches.

Sont convoqués spécialement : R. Bods, Régnier, Lefebvre, Jovenet, Aldebert, Saroy, G. Heyem, Baudry, etc.

FOOT-BALL ASSOCIATION

La finale du Championnat de France a eu lieu hier à Tourcoing, entre la Racing Club de Roubaix et le Cercle Athlétique de Paris. Après une heure et 5 minutes de jeu le R. C. de Roubaix battait son adversaire, par 2 buts contre 1 et devient champion de France pour la quatrième fois.

Coupe nationale des équipes secondes. — Finale : R. C. de Roubaix bat R. C. de France, après prolongation, par 2buts à 1.

SPORT HIPPIQUE

Lundi, 30 avril. — **Saint-Cloud**

1re course (7 partants). — Chi to se, gag. 43.50 ; pl. 22 ; Luminous, pl 22.

2e course (8 partants). — Sakhara, gag. 30.50.

3e course (7 partants). — Moulin le Marche, gag. 11.50 ; pl. 18 ; Saint-Elme, pl. 20.

4e course (7 partants). — Tombola, gag. 30 ; pl. 16.50 ; Perpetuo, pl. 21.

5e course (12 partants). — Le Prodigue, gag. 60 ; pl. 20.50 ; Article Premier, pl. 37.50 ; Yves, pl. 25.50.

6e course (9 partants). — Irus, gag. 21.50 ; pl. 12 ; Friedie pl. 23 50 ; Tremontum, pl. 26.50.

Il n'y aura pas courses aujourd'hui, les troupes étant retenues pour la journée du 1er mai.

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

LIÉVIN. — Quelques soldats de la 10e compagnie du 26e d'infanterie, cantonnés à l'estaminet tenu par M. Pantigny, se livraient à des divertissements outrageants.

Un tambour, notamment, s'amusait à parcourir le cantonnement tenant sur sa poitrine un grand couteau de cuisine. Il vint heurter le soldat Bayard avec une telle violence, que ce dernier eut tous ses vêtements percés par la lame de couteau qui pénétra en outre, de 4 centimètres entre deux côtes, effleurant le poumon. Le blessé, pris d'hémorragie, a été transporté à l'hôpital de Lens. On croit que la blessure n'aura pas de suites graves.

AIX-NOULETTE. — M. Guillemant, cabaretier, s'apprêtait à se coucher vers 9 h. 1/2 du soir, quand on vint lui annoncer que des malfaiteurs avaient dû dévaliser une petite cantine qu'il tient à la lisière du bois.

M. Guillemant, accompagné de quelques voisins, se dirigea vers la cantine où brillait une lumière, ce qui indiquait que les voleurs opéraient.

Tout à coup M. Cage cria : Attention ! les voilà. Au même instant, un des voleurs lui tirait un coup de revolver un plelon figure.

On espère que la blessure n'aura pas de suites graves. Quant aux voleurs, ils détalèrent après avoir enlevé plusieurs litres de liqueurs.

FINANCES

Paris, 30 avril.

Le marché reste ferme. Notre Rente, qui clôture à 95,10, a été comparée à 95,85. Fonds Etrangers calmes. Russes fermes. Nos Sociétés de Crédit sont bien tenues dans leurs cours de samedi.

Les valeurs industrielles et de traction sont fermes. Valeurs russes irrégulières. Mines d'Or inactives. Deux le groupe de cuivre, la Tamaïtaya a de bonnes demandes à 45 ; les travaux sont poursuivis avec relâche aux quatre principaux blocs, et les galeries à 8 mètres de montagne avancent progressivement.

Or, le Tribunal, agissant dans la plénitude de ses compétences sur les motifs de congédiement de M. Cordonnier, les déclare particulièrement illégitimes ; — il retient notamment les circonstances que dès alors les vrais coupables étaient déjà signalés, que Cordonnier a été pendant deux mois en attention du retrait d'emploi, que le certificat relatif à ce vieux carrière était inspecteur ne prévalait en rien, ce qui ne répondait à sa demande de bilt, qu'enfin on ne répondit à sa demande de réintégration que par une 2e non-recevoir ; — Le Tribunal relève à l'obstination dont a fait preuve M. Seitert qui n'a tous autre compte des décisions de la justice et ne s'est pas inclinée devant l'autorité de la chose jugée.

En conséquence, le Tribunal, conformément aux conclusions de M. le substitut Delacot, condamne M. Seitert et le Crédit du Nord à payer à M. Cordonnier trois mille francs de dommages-intérêts.

Cours des Fonds Etrangers et Russes. — Extérieure Espagnole 84 1/2 ; Turque 26 ; Hongrois 96 1/2 ; Chinois 1896 ; Chinois 1898 ; Chinois 1903 ; Chinois 1905 ; Chinois 1908 ; Chinois 1910 ; Chinois 1911 ; Chinois 1913 ; Chinois 1914 ; Chinois 1915 ; Chinois 1916 ; Chinois 1917 ; Chinois 1918 ; Chinois 1919 ; Chinois 1920 ; Chinois 1921 ; Chinois 1922 ; Chinois 1923 ; Chinois 1924 ; Chinois 1925 ; Chinois 1926 ; Chinois 1927 ; Chinois 1928 ; Chinois 1929 ; Chinois 1930 ; Chinois 1931 ; Chinois 1932 ; Chinois 1933 ; Chinois 1934 ; Chinois 1935 ; Chinois 1936 ; Chinois 1937 ; Chinois 1938 ; Chinois 1939 ; Chinois 1940 ; Chinois 1941 ; Chinois 1942 ; Chinois 1943 ; Chinois 1944 ; Chinois 1945 ; Chinois 1946 ; Chinois 1947 ; Chinois 1948 ; Chinois 1949 ; Chinois 1950 ; Chinois 1951 ; Chinois 1952 ; Chinois 1953 ; Chinois 1954 ; Chinois 1955 ; Chinois 1956 ; Chinois 1957 ; Chinois 1958 ; Chinois 1959 ; Chinois 1960 ; Chinois 1961 ; Chinois 1962 ; Chinois 1963 ; Chinois 1964 ; Chinois 1965 ; Chinois 1966